



Rapport sur la réforme des retraites

Un système injuste et incertain

Le rapport présenté le 18 juillet par Jean-Paul Delevoye, confirme la volonté d'instaurer un régime de retraites par points. Ce système individuel suscite beaucoup d'inquiétude pour tous les salariés accentuée par une forte incertitude sur le montant des pensions en raison principalement de la variation possible de la valeur du point.

L'âge de départ serait maintenu virtuellement à 62 ans. La FSU dénonce en effet un report déguisé de l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans avec la création d'un âge « d'équilibre » en dessous duquel une décote s'appliquerait et ce même avant 2025.

La FSU alerte le Gouvernement sur les conséquences dangereuses d'un tel système qui, en renonçant au calcul des pensions sur les 6 derniers mois dans la Fonction publique et en intégrant des primes très inégales comme par exemple dans la Fonction publique territoriale voire inexistantes comme pour le corps enseignant, provoquerait mécaniquement une baisse importante du niveau des pensions.

La FSU met également en garde sur les propositions faites concernant par exemple les droits familiaux, les pensions de réversion ou encore les droits nouveaux pour les aidants...qui, en l'état, ne garantissent pas les améliorations affichées et renvoient à d'hypothétiques concertations ultérieures.

La FSU demande également au gouvernement de donner rapidement ses arbitrages afin de pouvoir mener dans les meilleurs délais les discussions non pas sur le rapport mais sur le projet gouvernemental de réforme. Elle s'opposera à toutes régressions pour les salariés.

Elle continuera à défendre l'intérêt collectif et celui en particulier des agents de la Fonction publique. Elle va maintenant engager le débat avec tous les agents sur ce projet de réforme du système des retraites afin de faire valoir et de porter leurs revendications. Elle les engagera à intervenir pour défendre leurs droits à une retraite de haut niveau.

Les Lilas, 19 juillet 2019

Le lien obtenir l'intégralité du rapport

<https://www.reforme-retraite.gouv.f...>



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuipp.fr